

## Débats sur le « genre » : un besoin d'information, de raison et d'argumentation

Publié le [13 octobre 2016](#)

<http://ethique-soin.blogs.la-croix.com/debats-sur-le-genre-un-besoin-dinformation-de-raison-et-dargumentation/2016/10/13/>

Les débats sur le « genre » méritent mieux que quelques slogans et invectives. En effet, leurs enjeux éthiques, éducatifs, sociaux et politiques sont importants. Comment y mettre un peu d'information, de raison et d'argumentation après les propos du pape François, qui ont semblé vouloir raviver les querelles françaises consécutives à l'introduction de la notion de « genre » à l'école ? Comment en finir avec la polémique sur l'existence ou non d'une « théorie du genre » ? Comment distinguer les questions que pose la notion complexe de « genre » ? Et comment dissiper les peurs sur ce qui est enseigné à l'école, des peurs qui sont alimentées notamment par des projets minoritaires radicaux ? Ces réflexions voudraient apporter quelques contributions aux débats.

### Tenir compte du « genre littéraire » des propos du pape

#### *Le « genre », un concept d'analyse sociologique accepté par le magistère*

Peut-être faut-il d'abord souligner que le pape François est le premier à avoir promulgué, après le synode sur la famille, un texte reconnaissant *positivement* le « genre » comme un concept d'analyse sociologique des rapports hommes-femmes : « *Il ne faut pas ignorer que « le sexe biologique (sex) et le rôle socioculturel du sexe (gender), peuvent être distingués, mais non séparés »* »<sup>1</sup>.

Cette définition du « genre » comme « rôle socioculturel du sexe » pourrait paraître restrictive si elle n'englobait à la fois la distribution des rôles spécifiques des hommes ou bien des femmes dans une société, c'est-à-dire les « rôles sociaux de sexe », et les rapports de pouvoir, c'est-à-dire les « rapports sociaux de sexe ». En validant cette acception particulière du « genre » – il y en a d'autres –, l'Église catholique reconnaît ainsi que le sexe et plus largement la « nature biologique », ne peuvent déterminer seuls, directement et de manière définitive, une structuration des rôles et des pouvoirs sociaux. L'ordre social ne peut être lu directement dans un ordre de la nature biologique. Les lois sociales ne peuvent être lues directement dans les lois biologiques. La nature humaine est indissociablement nature biologique *et* culture, et cette culture est évolutive parce que l'homme est doué de liberté. Si l'être humain est indissociablement nature biologique *et* culture, il faut donc à la fois éviter l'écueil d'un « naturalisme moral » où les normes seraient déduites uniquement de sa nature biologique et celui d'un « pur constructivisme moral » où les normes ne seraient qu'une pure construction relevant de la volonté sans rapport à la condition corporelle.

De plus, la biologie n'existe pas comme un « en soi » : elle est prise dans un réseau de symboles et de significations, de désirs de connaître et de transformer, et à plus forte raison la biologie de la sexualité et de la procréation. Il n'est donc pas étonnant que les usages sociopolitiques de la biologie soient l'objet de controverses, depuis la sociobiologie de Wilson jusqu'à la biopolitique de Foucault.

Enfin, la condition humaine sexuée a toujours été symbolisée, régulée, normée et institutionnalisée de façons variées comme le montre l'anthropologie de la parenté<sup>2</sup>. Dans les sociétés pluralistes capables de mettre à disposition les techniques biomédicales d'assistance médicale à la procréation (AMP), le choix des normes de la sexualité, de la parenté et de la filiation, est devenu un enjeu éthique et politique très important.

L'Église doit donc chercher à prendre part au débat en avançant des arguments et en faisant un usage réfléchi des slogans qui sont parfois imposés par le style de la culture médiatique<sup>3</sup>. C'est sur la base de l'acceptation de cette notion particulière de « genre » qu'il faut donc comprendre l'anecdote rapportée par le pape et l'usage qu'il en fait.

---

<sup>1</sup> FRANÇOIS, *Amoris Laetitia. Exhortation apostolique post-synodale sur l'amour dans la famille*, Rome, 19 mars 2016, n° 56

<sup>2</sup> Cf. Maurice GODELIER, *Métamorphoses de la parenté*, Paris, Flammarion, coll. « Champs. Essais », n° 981, 2010, 949 p. ; Françoise Héritier, *Masculin-féminin, La pensée de la différence*, Paris, O. Jacob, coll. « Bibliothèque », 2007, 332 p.

<sup>3</sup> Par exemple, la réflexion peut difficilement progresser dans l'affrontement des deux slogans antagonistes en miroir : le « mariage pour tous » *versus* la « Manif pour tous »...

### **La portée d'une anecdote et d'un style de parole**

Pour interpréter une parole, il est nécessaire de la replacer dans son contexte et de tenir compte du « genre littéraire » adopté. Le pape a rapporté les propos d'un père français qui racontait que son fils lui avait dit vouloir être plus tard « une fille », et qui attribuait cette réponse inattendue à la « théorie du genre » enseignée à l'école. Comment interpréter une telle anecdote sans connaître le manuel incriminé, sans avoir entendu l'enseignant, sans avoir entendu l'élève et sans pouvoir comprendre ce que cela veut dire précisément pour lui ?

A sa manière habituelle, souvent déconcertante, le pape raconte une anecdote pour pouvoir dire quelque chose d'important en marquant ainsi l'attention. Il faut se rappeler ses propos imagés – et choquants pour certains catholiques – lors de son retour d'un voyage aux Philippines, le 19 janvier 2015, alors qu'il voulait insister sur la parenté responsable et donc sur la nécessaire régulation des naissances : « *Certains croient que - pardonnez mon expression - pour être de bons catholiques, il faut être comme des lapins* ». Avec son style, le pape ne souhaite donc pas ranimer le conflit scolaire français sur le « genre » mais rappeler certains points qui lui tiennent à cœur à propos de la famille.

### **La volonté de défendre une certaine conception de la famille**

Le pape prend soin de montrer qu'il n'est ni homophobe ni transphobe avant de dénoncer des idéologies qui chercheraient systématiquement à dénigrer, voire à s'opposer, à la conception de la famille telle que l'Église la promeut. Il est le premier pape à affirmer publiquement qu'il a accompagné lui-même avec bienveillance des personnes homosexuelles, et le premier pape à citer en exemple la bienveillance d'un vieux prêtre envers un couple dont l'un des conjoints est transsexuel. Cela peut paraître insuffisant à tous ceux qui attendent un changement doctrinal sur l'appréciation morale théologique de l'homosexualité et de la transsexualité – et des théologiens y réfléchissent – mais c'est tout de même une nouveauté dans l'Église catholique !

Il n'est tout de même pas étonnant que, selon la tradition catholique, le pape veuille valoriser et défendre le modèle de la famille fondée sur l'union durable dans l'amour entre un homme et une femme comme lieu d'accueil estimé le plus adéquat pour l'enfant. Dire que ce cadre familial particulier, qui n'est jamais idéal dans la pratique, soit le plus respectueux de la dignité de l'enfant pour son engendrement et son éducation n'est pas une diffamation des autres. Ce n'est pas seulement une question psychologique mais une question d'institution des liens familiaux et sociaux, qui n'est pas indifférente à la construction de la société. Dire que ce n'est pas indifférent, voilà ce qui doit provoquer le débat. Si tout est indifférent, pourquoi débattre, pourquoi faire des lois ? Mais cette prise de position va de pair avec l'accueil de familles différentes et de personnes vivant d'autres identités sexuelles ou orientations sexuelles. Dénoncer ce qu'il appelle une « idéologie », c'est vouloir contrer des discours qui se proposent de dénigrer systématiquement et généralement ce modèle de l'union durable entre un homme et une femme ; ce n'est pas dénigrer des personnes ; ce n'est pas entretenir des discours homophobes ou transphobes qui pourraient alors se justifier de la caution d'une telle autorité. Promouvoir une conception du bien ce n'est pas forcément accuser et exclure violemment ceux qui pensent autrement. Ou alors, il faudrait interdire tous les débats éthiques et politiques... ce qui en provoquerait nécessairement un ! Comment nier que le pape François s'est montré un homme de paix jusque dans les plus grandes violences récentes ? Il paraît donc *raisonnablement* difficile de faire du pape l'apôtre d'une nouvelle lutte contre les homosexuels ou contre l'introduction de la notion sociologique de « genre » à l'école – distinguée d'une promotion idéologique qu'il faudra préciser – même si son « genre littéraire » est provocant.

### **Pour en finir avec la polémique sur l'existence ou non d'une « théorie du genre »**

Alors, « elle » existe ou pas ? Qui a raison ? La proclamation sociologique ou politique : « la théorie du genre n'existe pas ! » ou bien certaines protestations publiques « mais si elle existe, et elle a tellement réussi qu'elle n'a pas besoin de s'affirmer ! » ? Pourquoi devrions-nous nous sentir obligés de parler par images et de choisir entre l'image du monstre du Loch Ness ou bien celle du Cheval de Troie ?

Pour en finir avec cette bataille qui semble périodiquement se déclencher, il faudrait distinguer trois disciplines différentes par leurs objectifs et leurs méthodes tout en étant interdépendantes : 1) Les « études de genre » (*concept sociologique*) 2) Les « projets sociopolitiques du genre » (*concept sociopolitique*) 3) Les recherches philosophiques sur la constitution des identités et des rôles (*élaboration philosophique*).

### **Les « études de genre »**

Bien avant les polémiques de l'école en France, les études féministes et les « **études de genre** » (*gender studies*) se sont développées en France dans un cadre universitaire<sup>4</sup>. Elles ont analysés surtout, dans un premier temps, les distributions des rôles sociaux (« rôles sociaux de sexe ») et des rapports de pouvoir (« rapports sociaux de sexe ») entre les hommes et les femmes dans des milieux donnés (État, entreprises, écoles, églises, partis politiques, mouvements, familles, etc.). Elles analysent aussi, plus largement, comment sont vécues, pensées et structurées les identités et rôles masculins et féminins (identités de genre et rôles de genre), ainsi que les manières de vivre et de reconnaître différentes formes de sexualité dans l'espace social et politique puisque la sexualité n'est pas complètement séparable du genre. Elles offrent donc des analyses sociologiques précieuses pour comprendre comment sont vécues ces relations, et comment elles sont régulées, normées et institutionnalisées.

### **Les « projets sociopolitiques du genre »**

Pourtant, l'analyse de « ce qui est » ne suffit pas à déterminer « ce qui devrait être », même si, en mettant en lumière et en analysant certaines souffrances ou injustices, la sociologie appelle ainsi à des changements. Réclamer ce qui devrait être valorisé, organisé, normé et institutionnalisé autrement est l'objectif des « **projets sociologiques du genre** » ou des « idéologies du genre » à condition de ne pas comprendre d'emblée négativement le terme « idéologie » qui est devenu très péjoratif en français. En effet, le christianisme propose une « idéologie positive » à prétention universelle en proclamant l'égalité en dignité de tout être humain, en défendant l'égalité fondamentale de l'homme et de la femme, en appelant et contribuant à une fraternité universelle et à la justice. Quand Paul VI, en 1967, s'interrogeait sur la contribution de l'Église au monde, il proposait à sa manière une « idéologie », c'est-à-dire, pour lui, « une vision globale de l'homme et de l'humanité » : « [...] *Communiant aux meilleures aspirations des hommes et souffrant de les voir insatisfaites, elle [L'Église] désire les aider à atteindre leur plein épanouissement, et c'est pourquoi elle leur propose ce qu'elle possède en propre: une vision globale de l'homme et de l'humanité.* »<sup>5</sup>. Sa démarche est toujours actuelle puisqu'il s'agit d'abord de comprendre et de partager les meilleures aspirations des humains et de souffrir de les voir insatisfaites avant de proposer une vision du développement intégral des personnes en société<sup>6</sup>.

Ainsi, les « projets sociopolitiques du genre » cherchent notamment à transformer des attitudes, jugements, comportements, qui sont estimés enfermer les femmes et les hommes dans des rôles prédéterminés ou des inégalités de pouvoir, de salaire, de carrière, etc. Ils peuvent chercher aussi à promouvoir d'autres façons de vivre, normer et institutionnaliser la sexualité, la famille, la parenté et la filiation. Parce qu'ils se proposent d'agir sur l'éducation, la culture, le droit, la politique, ils donnent lieux à des débats toujours passionnés et parfois raisonnés. L'existence même de tels projets devrait être *d'abord* considérée positivement comme la possibilité de changer un ordre social jugé injuste ou inadéquat. Accorder le droit de vote aux femmes, leur permettre d'ouvrir un compte bancaire ou d'assurer à égalité la responsabilité familiale, nous paraissent aujourd'hui des évidences. Il n'en a pas été toujours ainsi, et il ne suffit pas dire que tout cela est maintenant acquis pour clôturer la question. Cependant, considérer d'abord positivement l'existence des projets sociopolitiques ne signifie pas qu'ils sont forcément tous bons et acceptables : un jugement éthique et politique argumenté est requis.

### **Les élaborations philosophiques sur la constitution des identités et des rôles de genre**

L'expression « **théorie du genre** » (*gender theory*) désigne une élaboration philosophique particulière de la notion complexe de « genre », qui intègre le concept sociologique du genre vu précédemment, et qui, plus profondément, tente de montrer comment le « genre » est *produit*. Son intérêt n'est donc pas de dire ce qui est (*concept sociologique*) ni même seulement ce qu'il faudrait faire (*projet sociopolitique*) mais comment le « genre » est produit socialement et institutionnellement (*élaboration philosophique de la gender theory*). Judith Butler est la principale philosophe connue en

---

<sup>4</sup> Cf. les actes du colloque « sexe et genre » issu d'une action thématique programmée » (1983-1987) intitulée « Recherche sur les femmes et recherches féministes ». Voir : Marie-Claude Hurtig, Michèle Kail et Hélène Rouch (dir.), *Sexe et Genre. De la hiérarchie entre les sexes*, CNRS, 1991

<sup>5</sup> Paul VI, *Populorum progressio*, 1967, n° 13

<sup>6</sup> C'est la tâche de la *doctrine sociale* de l'Église d'expliciter cette vision pour la vie sociale et politique. Cf. <http://www.doctrine-sociale-catholique.fr/>

France à avoir élaboré une « gender theory » qui est à la fois une philosophie de la subjectivité et une philosophie politique basées sur la notion de performativité de la parole et des actes répétés. La parole est performative au sens où elle accomplit et réalise par elle-même des choses (je déclare la séance ouverte, je te baptise, etc.). Les actions répétées sont performatives au sens où elles structurent une identité, une personnalité, un comportement social ou moral. Butler va plus loin en affirmant que non seulement elles conditionnent et structurent l'identité et les rôles, mais, ce qui est problématique, qu'elles les *produisent*.

Dans son ouvrage *Défaire le genre*, Butler dit de *Trouble dans le genre* qu'il est le livre « dans lequel j'ai présenté pour la première fois ma théorie du genre (my theory of gender) »<sup>7</sup>. Elle y montre ses propres évolutions tout en maintenant une thèse fondamentale sur le mode de production du genre : « une thèse de ma première théorie du genre (my earlier gender theory) que je maintiens est que le genre est produit de manière complexe (complexly produced) par des pratiques d'identifications et des pratiques performatives »<sup>8</sup>. Une « gender theory » existe bien parmi d'autres « gender theories » mais pas du tout au sens où elle est critiquée le plus généralement, c'est-à-dire comme un discours abstrait sans rapport avec le « réel » (ce qu'est, hélas, une « théorie » pour la plupart...) et qui enseigne que l'on peut choisir son « genre » à volonté (ce que ne dit absolument pas Butler). Il faut donc tenter de comprendre même s'il est difficile de présenter rapidement cette pensée complexe et évolutive. Trois points de repère permettront d'y introduire.

### **1) Le but de cette réflexion philosophique est d'ouvrir socialement et politiquement des possibles pour des personnes en souffrance ou en situation de violence à cause de leur identité ou de leur sexualité.**

Le projet philosophique de Butler est d'abord une tentative pour changer du même mouvement les discours et les pratiques sociales et politiques afin d'ouvrir des possibles – du jeu pour reprendre la métaphore théâtrale qu'elle utilise – à des personnes qui vivent douloureusement, en raison même de ces contraintes, leur identité et leur sexualité : « *La théorie du genre a-t-elle une visée politique ? Je pense aux personnes dont le genre ou la sexualité a été rejetée et je voudrais aider à l'avènement d'un monde où elles puissent respirer plus facilement.* »<sup>9</sup>. Pour permettre à certains de « respirer » autrement, Butler veut à la fois dénaturer le sexe et la différence sexuelle et dé-essentialiser l'identité et le genre par la notion de performativité.

Butler s'inspire des penseurs de la déconstruction (Foucault, Derrida, Deleuze)<sup>10</sup> pour montrer que la justification des normes par l'invocation d'une « nature » (nature biologique, différence sexuelle de nature, hétérosexualité de nature) ou d'une essence de l'identité (noyau stable et intangible d'une personnalité) n'est qu'une manière de naturaliser des inégalités, c'est-à-dire de les mettre hors discussion, hors critique, hors exégèse. La démarche de pensée consiste donc à remplacer le recours à un discours s'appuyant sur une nature ou une essence par un *processus* qui vient déconstruire, défaire, désédimer ces discours justificatifs. Cette démarche est bien condensée dans cette citation de Derrida placée en exergue de *Ces corps qui comptent* : « *Il n'y a pas de nature, seulement des effets de nature : la dénaturalisation ou la naturalisation* »<sup>11</sup>. En ce sens, la « theory » de Butler inspirée de Derrida n'est pas l'exposition d'un ensemble de concepts servant de référence pour faire comprendre et justifier une nature mais un processus d'interprétation qui révèle ce qui fait la construction conceptuelle et du même mouvement la dé-fait. Il est ainsi possible de comprendre pourquoi le mot français « théorie » ne traduit pas vraiment le terme anglais « theory » utilisé par Butler.

### **2) Pour Butler, dénaturer le sexe et la différence sexuelle, ce n'est pas nier la réalité anatomique ou biologique, mais montrer comment ils sont pris dans une production culturelle indissociablement normative.**

---

<sup>7</sup> Judith BUTLER, *Défaire le genre* [2004], 2<sup>ème</sup> éd., Paris, Éd. Amsterdam, 2012, p. 236

<sup>8</sup> *Idem*, p. 242. Pour une reprise de l'expression en français par Butler voir : Eric AESCHIMANN (propos recueillis par), « Mais qu'est-ce que la théorie du genre ? Entretien avec Judith Butler », *Le Nouvel Observateur*, 5 décembre 2013, n°2561, p. 124-125.

<sup>9</sup> Eric AESCHIMANN (propos recueillis par), *idem*, p. 125

<sup>10</sup> Cf. François CUSSET, *French Theory. Foucault, Derrida, Deleuze & Cie et les mutations de la vie intellectuelle aux Etats-Unis*, Paris, Editions La Découverte, 2005, 373 p.

<sup>11</sup> Jacques DERRIDA, *Donner le temps*, en exergue à l'introduction de Judith BUTLER, *Ces corps qui comptent : De la matérialité et des limites discursives du sexe* [1993], Paris, Editions Amsterdam, 2009, p. 15

Dénaturaliser le sexe, ce n'est pas nier la réalité biologique ou anatomique du sexe, mais c'est interroger le *discours sur le sexe* en montrant qu'il est lui-même tributaire d'une construction culturelle, d'une production du langage véhiculant une hiérarchie, comme si distinguer impliquait forcément hiérarchiser. Ainsi, selon une critique formulée dès les années 1970, le discours de la différence sexuelle a servi à naturaliser, c'est-à-dire à inscrire dans une nature interchangeable, la domination patriarcale en la rendant indissociable de la promotion de l'hétérosexualité.

Nous sommes aujourd'hui les héritiers des luttes féministes même si l'invocation de la responsabilité de la norme de l'hétérosexualité ne peut plus être mobilisée de la même manière dans l'argumentation sur les inégalités. Les inégalités sont-elles vraiment dues à l'hétéronormativité ou à une longue histoire de la « valence différentielle des sexes » selon l'expression de Françoise Héritier ? En quoi l'homosexualité serait-elle donc garante d'une absence de hiérarchie et d'une véritable égalité ? Seulement parce qu'elle déconstruit l'argument de nature ? De plus, si l'on peut dire que la différence sexuelle est toujours institutionnalisée peut-on dire comme Butler qu'elle est *produite* ?

**3) Pour Butler, dé-essentialiser l'identité, c'est considérer que l'identité personnelle n'est pas un noyau stable à partir duquel une personne va se manifester en paroles et en actes, mais qu'elle est elle-même une *production* de la parole et de la répétition d'actes.**

La philosophie de Butler est une philosophie de la subjectivité qui déconstruit l'idée d'une identité personnelle comprise comme noyau stable d'une personnalité lui permettant de se manifester par la parole et par l'action. C'est une philosophie de la déconstruction de la notion de sujet comme entité stable et d'autopossession de soi. Selon elle, les identités et les rôles de genre ne sont pas des effets d'une identité structurée par l'appartenance à un sexe donné mais des effets des discours et des pratiques sociales répétées. Pour reprendre la métaphore théâtrale, c'est parce que les personnes répètent en parole et en action des rôles sur la scène sociale, qu'elles acquièrent une identité de genre et des rôles de genre. Il est pertinent de comprendre comment nous sommes modelés par les paroles et les actes jusque dans notre identité et notre personnalité. Mais peut-on aller jusqu'à dire, comme Butler, que le genre n'est pas seulement la résultante d'une construction plurifactorielle mais une *production* ? Seulement, pour Butler, cette production n'ouvre pas tous les possibles car, comme sur une scène théâtrale, le jeu social se déroule toujours sur une scène de contrainte. Prêter à Butler l'idée que l'on peut choisir son « genre » à volonté est donc une erreur profonde.

Si Butler a pu jeter du « trouble dans le genre » pour sortir de la bipartition masculin-féminin en multipliant les formes de genre et en cherchant à offrir d'autres possibles pour des personnes en souffrance, c'est en raison même de sa philosophie de la subjectivité. La « *gender theory* » de Butler est ainsi une contribution déterminante à la « **queer theory** » (théorie 'bizarre') forcément plurielle puisqu'elle va ajouter du « bizarre » là où l'on pourrait être tenté de catégoriser et de normaliser. La « *queer theory* » mettra toujours de l'écart dans les affirmations et les normalisations parce qu'elle n'est pas une théorie au sens de construction abstraite mais un *processus* de dé-naturalisation, de dé-essentialisation et de dé-catégorisation.

Tout cela mériterait quelques développements soulignant à la fois la pertinence de la réflexion et ses points critiques mais cela entraînerait des débats techniques qui ne peuvent tenir dans le cadre de cet article plus méthodologique. La difficulté vient de ce que la réflexion philosophique n'a pas le même rapport à l'écoute, au temps et à la précision que le débat médiatique...

### **Distinguer des problématiques fondamentales pour débattre sur le genre**

Après ces précisions qui devraient permettre d'en finir avec la querelle sur l'existence de la « théorie du genre », il serait bon, pour clarifier les débats et notamment ceux portant sur l'école, de distinguer des problématiques fondamentales même si elles sont liées.

#### **1) Les rôles sociaux de sexe, les rapports sociaux de sexe, les identités et les rôles de genre.**

La problématique est centrée sur la distribution des rôles et des rapports de pouvoir. Le *Haut Conseil à l'Égalité entre les Femmes et les Hommes* a donné sa propre définition du « genre » dans ce contexte : « *Les rôles de sexe sont une mise en pratique du genre. Le genre est le système de normes hiérarchisées et hiérarchisantes de masculinité/féminité. Ces normes sont différentes,*

*construites en opposition, et valables dans une culture donnée, à une époque donnée. Ce système produit des inégalités entre les femmes et les hommes. »<sup>12</sup>.*

Le programme politique et éducatif est alors de lutter contre les idées et comportements qui entretiennent ces rapports hiérarchiques de pouvoir. Mais la lutte contre les stéréotypes ne peut s'affranchir du sexe puisqu'il faut aussi bien combattre les « stéréotypes de genre » qui sont des stéréotypes de masculinité et de féminité concernant à la fois les hommes et les femmes, que les « stéréotypes de sexe » car il est toujours nécessaire, par exemple, de pouvoir identifier les femmes, quelles que soient leur identité de genre et leur orientation sexuelle, pour lutter contre le « plafond de verre » qui limite les carrières des femmes ou leur salaire. L'idée que le « genre » allait éliminer la référence au sexe ou à la sexualité, une idée que Butler ne défend d'ailleurs pas, est donc erronée.

## **2) L'orientation sexuelle et des pratiques sexuelles, les identités et les rôles de genre.**

Il est nécessaire de reconnaître les violences qui, dans l'histoire et jusqu'à aujourd'hui, ont frappé les personnes vivant l'homosexualité ou d'autres identités et rôles de genre (par exemple transgenre). Le droit a heureusement contribué à lutter contre ces violences et à accorder de meilleures conditions de solidarité. Mais l'école n'a pas à devenir le théâtre des luttes politiques même si elle sera toujours une caisse de résonance des différentes revendications sociétales et politiques.

L'école est un lieu où chaque enfant doit pouvoir être accueilli quelles que soient sa situation familiale, son orientation sexuelle, son identité de genre. Dans la situation actuelle, il apparaît nécessaire qu'elle contribue efficacement à une égalité d'accès au savoir et aux responsabilités, qu'elle apprenne aux enfants à respecter toutes les formes de familles (homoparentales, monoparentales, recomposées, etc.), qu'elle apprenne encore, mais à l'âge qui convient, à respecter les identités de genre et les orientations sexuelles différentes. L'école ne doit pas être le creuset du rejet, mais le lieu régulé de l'intégration dans une même société où le dernier terme de la devise de la République, la fraternité, ne doit pas être oublié. L'égalité a besoin de la liberté et de la fraternité pour s'exercer.

Cela ne signifie pourtant pas, comme ont pu le craindre certains parents insuffisamment informés du contenu des programmes scolaires ou d'autres qui auraient vraiment constaté des cas problématiques, qu'il faille institutionnellement obliger chaque élève à déterminer son orientation sexuelle ou son identité de genre, ou faire la promotion intempestive des différentes formes de sexualité pour gagner en expérience et liberté... Déterminer les règles et les conditions de la vie commune ce n'est pas vouloir réguler l'intime des consciences.

## **3) Les nouveaux pouvoirs de la biomédecine et la réponse apportée aux cas d'intersexualité, de troubles de l'identité sexuelle et de dysphorie de genre.**

Historiquement, le « genre » est apparu comme un critère psychiatrique contribuant à la décision de réassignation de sexe (cf. Money et Stoller). La question est à la fois médicale (critères de sécurité médicale), psychologique (la technique va-t-elle aider ou non à la résolution des conflits psychiques), politique et juridique (comment le droit organise-t-il la validation et la distribution des moyens de la biomédecine), éthique (comment penser le bien de la personne, et les impacts sociétaux de telles décisions).

## **4) Les nouveaux pouvoirs de la biomédecine et la réponse apportée aux désirs d'enfant**

C'est à mon sens la question majeure sur laquelle vont se concentrer les slogans et les arguments dans un proche avenir. L'alliance conjugale possiblement féconde doit-elle rester ou non la norme de l'engendrement (conception et gestation) ? En quoi la dissociation entre sexualité et procréation est-elle problématique ? Faut-il autoriser les couples de femmes et les femmes seules à recourir à l'Assistance médicale à la procréation (AMP) ? Faut-il autoriser la gestation pour autrui (GPA) pour les couples d'hommes et pour toutes les personnes adultes qui souhaiteraient un enfant ? Comment devrait être précisée la notion juridique « d'intérêt de l'enfant » voire « d'intérêt supérieur de l'enfant » ? Comment définir philosophiquement le « bien de l'enfant » ? Qu'est-ce qui permettait alors de justifier le changement des règles d'organisation de la parentalité et de la filiation ? Est-il conforme à la dignité de la personne que l'enfant soit l'objet dans sa conception, sa gestation et sa naissance d'une transaction financière (compensation, dédommagement, indemnité, paiement,

---

<sup>12</sup> HAUT CONSEIL A L'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES (HCEfh), *Guide pratique pour une communication publique sans stéréotype de sexe*, Paris, HCEfh, novembre 2015, p. 5

salaires,...) et d'un contrat d'abandon ? Au delà des arrangements et des régulations nécessaires pour répondre au désir des individus concernés, quel type de lien social est institué par ces dispositions juridiques ?

Les débats sont déjà largement nourris en France par des rapports, des études, des projets de lois, des arguments éthiques et juridiques contradictoires. Signe d'une question essentielle, les divisions traversent les grands partis politiques et les grandes familles de pensée. Pour une fois, le clivage commode entre « progressistes » et « réactionnaires », qui justifie parfois la paresse de la pensée, est évité. C'est l'indice de questions majeures pour notre société et pour les enfants qui naîtront de ces nouvelles possibilités techniques. Il serait donc plus sage de se garder des rapides effets d'annonce sur ces sujets dans la prochaine campagne présidentielle...

### **Dissiper les peurs sur ce qui est enseigné à l'école**

L'intérêt des distinctions est de limiter le champ des débats et de préciser ce qui est véritablement enseigné à l'école. En effet, le concept de genre a été mobilisé de façons confuses et diverses lors de l'expérimentation des « ABCD de l'égalité ». Les parents ont eu peur que l'on inculque à leurs enfants des identités de genre qui ne sont pas les leurs, ou qu'on leur impose de faire différentes expériences sexuelles avant de déterminer leur orientation sexuelle, ou qu'on les contraigne à déterminer leur orientation sexuelle à un âge précoce, etc. Il y a eu quelques expérimentations hasardeuses mais il s'est mêlé surtout beaucoup de fantasmes et de méprises sur ce qui se faisait réellement dans les classes autour de ces « ABCD de l'égalité ». Aucun texte du Ministère de l'éducation ne justifie d'ailleurs ni les fantasmes sur le dévoiement des élèves ni les expérimentations hasardeuses. Mais comment nier que des parents ont pris peur ?

Si les parents ont eu peur, c'est souvent parce qu'ils ont eu l'impression et la conviction que l'école agissait sans eux et contre eux, que l'objectif de ces expérimentations était flou et non annoncé, que les enfants étaient des objets d'expérimentation et non les sujets de l'éducation. Ces peurs sont-elles justifiées ? Certes, il y a pu avoir des dérapages, des films jugés inappropriés, des livres estimés tendancieux mais, là où le dialogue a eu lieu, les choses se sont apaisées. L'*Inspection générale de l'éducation nationale* a d'ailleurs reconnu des maladresses et un défaut de pédagogie dans son rapport de juin 2014 :

*« Pour un IA-DASEN [Inspecteur d'académie- directeurs académiques des services de l'éducation nationale], la « théorie du genre » – puisque la voix populaire reprend l'expression – est ressentie comme « une provocation, une agression » et entraîne la crainte de manipulation de l'identité sexuelle des enfants ; « c'est une naïveté de penser que c'est simple » dit-il.*

*La charge symbolique et fantasmatique de certaines notions associées au concept de « genre » et la relative jeunesse de celui-ci pour le grand public doivent nous engager à la prudence. Le sens du terme « genre » n'étant actuellement ni clair ni partagé au sein de la communauté éducative, et de la société plus largement, était-il nécessaire d'y faire référence, sans précaution particulière, pour présenter des pratiques dont les objectifs visent à lutter contre les stéréotypes et préjugés porteurs d'inégalités des droits entre femmes et hommes ? »<sup>13</sup>*

Il aurait donc été plus simple de parler de « stéréotypes de masculinité et de féminité » ainsi que de « stéréotypes de sexe » en montrant leur lien aux valeurs de la devise de la République, et sans mobiliser une notion floue pour le grand public et exposée à des récupérations variées. Pourtant, dire de l'Education nationale qu'elle est contaminée par une « théorie du genre » n'est pas fondé.

A l'avenir, sur tous ces sujets délicats, l'Education nationale devra redoubler de pédagogie (!) même si, de façon générale, une large partie de la société pose autrement la question des rapports entre les hommes et les femmes, de l'homosexualité, de la transsexualité, et des conditions éthiques de l'engendrement des enfants.

### **Faire un bon usage des projets sociopolitiques radicaux du « genre »**

Une partie des peurs et des fantasmes s'alimente aussi aux projets sociopolitiques radicaux du « genre » ou aux utopies sociales et techniques qui induisent un autre rapport au corps, à la sexualité et à la procréation.

---

<sup>13</sup> INSPECTION GENERALE DE L'EDUCATION NATIONALE, *Évaluation du dispositif expérimental « ABCD de l'égalité »*, Rapport n° 2014-047, Juin 2014, p. 16

Ainsi, l'anthropologue américaine Gayle Rubin, dans un texte célèbre de 1975, proposait son rêve pour la société future :

« 108 [...] Mon sentiment personnel est que le mouvement féministe doit rêver à bien plus encore qu'à l'élimination de l'oppression des femmes. Il doit rêver à l'élimination des sexualités obligatoires et des rôles de sexe. Le rêve qui me semble le plus attachant est celui d'une société androgyne et sans genre (mais pas sans sexe) où l'anatomie sexuelle n'aurait rien à voir avec qui l'on est, ce que l'on fait, ni avec qui on fait l'amour. »<sup>14</sup>

L'idée n'est donc pas de supprimer la référence à l'existence du sexe – il serait difficile d'imaginer à ce point la transformation de l'humanité ! – mais de rendre le corps sexué non-signifiant, ce qui inquiète particulièrement les catholiques soucieux de valoriser l'unité des dimensions physique, psychique et spirituelle de la personne.

Dans les mêmes années 1970, la féministe radicale Shulamith Firestone reprenait l'utopie du biologiste John Haldane de réaliser une génération hors corps (ectogénèse), c'est-à-dire l'utérus artificiel, pour faire advenir la véritable égalité en éliminant la distinction sexuelle elle-même et en supprimant la « tyrannie de la famille biologique » :

« La reproduction de l'espèce par un sexe pour le bénéfice des deux serait remplacée par (au moins par le choix de) la reproduction artificielle : les enfants naîtraient pour les deux sexes de manière égale, ou indépendamment des deux, selon la manière dont on considère la chose ; la dépendance de l'enfant de la mère (et vice versa) céderait généralement la place à une dépendance considérablement plus courte d'un petit groupe, et toute infériorité restante par rapport aux adultes en termes de force physique serait compensée culturellement. La division du travail serait carrément supprimée par l'élimination du travail lui-même (à travers la cybernétique). La tyrannie de la famille biologique serait brisée »<sup>15</sup>

Quelle attitude avoir face à ces projets radicaux qui ne sont pas partagés par une majorité ? Ce sont des laboratoires d'un questionnement politique et anthropologique à mener sans précipitation et avec argumentation.

Ils permettent d'abord d'interroger notre modèle politique. Il faut en effet les situer dans le contexte particulier des luttes d'émancipation des femmes et de la prédominance des concepts marxistes pour analyser la société et proposer des changements. Aujourd'hui, l'égalité en droit des hommes et des femmes est assurée et la distribution des rôles sociaux et des pouvoirs a progressé. Il reste cependant des changements à apporter dans la société... et dans l'Eglise. Aujourd'hui, la philosophie politique qui oriente de plus en plus les choix bioéthiques n'est plus celle du marxisme mais du libéralisme. Aussi, le raisonnement éthique pourrait être le suivant : pourquoi empêcher les personnes d'utiliser les ressources de la biomédecine à partir du moment où elles ne nuisent à personne ? Ce raisonnement caractéristique d'une « éthique minimale » n'a plus pour objectif d'éliminer la « tyrannie de la famille biologique » comprise comme source d'une hétéronormativité oppressante mais d'offrir à chaque individu la possibilité de répondre à ses désirs dans la mesure où ils ne nuisent à personne et dans la mesure où, soit l'individu possède lui-même les moyens financiers (modèle ultra-libéral), soit la société le lui accorde selon des conditions élaborées par le droit et l'économie (modèle socio-libéral). Quel modèle de décision politique privilégions-nous et pourquoi ? Que faisons-nous du modèle social de solidarité qui n'apparaît pas compatible avec une « éthique minimale » ?

Ces projets radicaux permettent aussi d'interroger nos conceptions de la personne en société, et de mieux comprendre leur impact sur nos réponses aux questions de la bioéthique. Le corps sexué est-il insignifiant ? Peut-il être un moyen au service d'une volonté ? La maternité est-elle une fatalité à dépasser par la science ou une expérience fondamentale dont les significations et les valeurs sont encore en attente de révélation et d'explicitation parce que la philosophie et la théologie ne s'y sont pas vraiment intéressées en *tant que telle* ? Si le lien de filiation reste dans notre société le seul lien

---

<sup>14</sup> Gayle RUBIN, « L'économie politique du sexe : transactions sur les femmes et systèmes de sexe/genre », Traduit de l'anglais par Nicole-Claude Mathieu avec la collaboration de Gail Pheterson, *Les cahiers du CEDREF* [En ligne], 7 | 1998, mis en ligne le 26 janvier 2010, URL : <http://cedref.revues.org/171>

<sup>15</sup> Shulamith FIRESTONE, *The Dialectic of sex*, New York, Bantam Book, 1970, p. 11

inconditionnel comme le montre le rapport d'Irène Théry<sup>16</sup> comment le faire dépendre aussi d'une décision contractuelle non pas de façon correctrice mais structurelle ? Si la médiation technique devient de plus en plus importante, comment signifier que l'enfant est voulu pour lui-même alors qu'il n'advient plus idéalement dans une donation charnelle mutuelle, c'est-à-dire, fondamentalement, dans le « sans pourquoi » de l'amour, dans ce qui apparaît au-delà des réponses que suscite l'intrication des désirs et des attentes ?

Si ces questions de l'engendrement soulèvent les passions et sollicitent l'argumentation, ce n'est pas seulement parce qu'elles déstabiliseraient des pensées fossilisées dans une tradition philosophique ou religieuse, mais parce qu'elles questionnent la place de l'hospitalité dans notre société, parce que la manière d'instituer l'hospitalité de la gestation est corrélative de la manière d'instituer l'hospitalité sociale et donc le soin. Comment allons-nous institutionnaliser l'hospitalité maternelle et parentale, l'hospitalité médicale, l'hospitalité sociale et politique ? Si les débats sur le « genre » méritent d'être conduits avec le temps et la rigueur de l'argumentation, c'est parce qu'il en va de la valeur inconditionnelle de chaque personne, et de l'hospitalité et du soin dans la société...

Bruno Saintôt sj

---

<sup>16</sup> Irène Théry (dir.), *Filiation, origines, parentalité. Le droit face aux nouvelles valeurs de responsabilité générationnelle. Rapport du groupe de travail Filiation, origines, parentalité*, Paris, Ministère des affaires sociales et de la santé, Ministère délégué chargé de la famille, 2014